



## Dispute belle mère

-----  
Par Rororain60

Bonjour,

Samedi je me suis disputé avec mes beaux parents suite à des remarques de leur part lorsque nous étions sur le point de partir, nous sommes parti avec mon conjoint et mon bébé, même en étant dehors ils ont continué de nous crier dessus et de nous embêter.

J'en ai eu marre et je sais que ce n'est pas bien mais je les ait insulté en leur disant d'aller se faire foutre bande de tarés, sa mère a couru et s'est jeté sur moi pour me frapper je l'ai repoussé en lui tenant les bras pour la bloquer.

Aujourd'hui, la soeur de mon copain l'a appelé pour encore lui faire des reproches et lui dire que soit disant j'aurais frappé sa mère, qu'elle a des hématomes, qu'ils ont prit des photos et qu'ils vont porter plainte.

Quels sont les risques que j'encourd ? Comment puis-je me protéger ?

Cordialement

-----  
Par Henriri

Hello !

Si tous ceux qui "menacent" un jour de porter plainte le faisaient vraiment...

Rororain attendez-donc de voir si votre belle-mère va effectivement porter plainte. En attendant notez-bien pour vous ce qui s'est passé pour mieux fixer vos souvenirs.

Question : quelle est l'attitude de votre conjoint par rapport à cet évènement survenu entre votre belle-mère et vous?

A+

-----  
Par Rororain60

Le copain de ma belle s?ur est gendarme et ça fait 12 ans qu'ils cherchent tous les moyens possibles pour me nuire.

Mon copain était présent , c'est lui et son père qui nous ont séparé et il me défend totalement parce que je ne l'ai pas tapé je me suis juste défendu en l'a repoussant pour pas qu'elle me frappe.

Sa fille habite dans le sud et les parents dans ne nord et comme par hasard ils se sont vu dimanche parce qu'ils étaient soit disant dans le coin pour le weekend.

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

La violence et les insultes sont sanctionnées si la personne porter plainte et qu'elle peut prouver les faits.

De même vous pourrez vous défendre avec vos arguments.

Un juge pourrait vous renvoyer dos à dos avec un rappel à la loi ... ou prononcer des amendes.

Evitez de nouvelles rencontres s'il y a risque de pugilat.

-----  
Par Rororain60

Merci pour votre retour, je ne compte plus les voir et je les ait supprimé des réseaux sociaux.

Nous n'avions pas cherché à entrer en contact avec eux depuis samedi, c'est sa soeur qui a contacté mon copain ce jour avec un autre numéro que le sien.